

# DOMAINE PUBLIC

#### Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2132

Edition du 05 septembre 2016 DANS CE NUMÉRO

**Economie verte: l'esquive comme forme de stratégie politique** (Jean-Daniel Delley)

Votations du 25 septembre 2016: une initiative bien partie, mais menacée

Impôts à taux unique: le cas de Schwyz (Yvette Jaggi)

La *flat tax*, une réforme fiscale fondamentale soumise au vote des citoyenscontribuables schwytzois

**Education supérieure entre voie professionnelle et voie académique** (Wolf Linder)

Encore un effort pour atteindre l'égalité des chances dans la formation

Le marronnier de Shanghai perd ses feuilles (Jacques Guyaz)

Mesurer, comparer, classer: ne pas pour autant perdre tout esprit critique

La redécouverte d'Elie Gagnebin (1891-1949), géologue, humaniste, ami des arts (Pierre Jeanneret)

Yves Gerhard, Marc Weidmann, *Elie Gagnebin, géologue et ami des artistes*, Vevey, L'Aire, 2016, 245 pages

### Economie verte: l'esquive comme forme de stratégie politique

Votations du 25 septembre 2016: une initiative bien partie, mais menacée

Jean-Daniel Delley - 29 août 2016 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/29767

La couleur verte est à la mode. Pour les uns, l'expression d'une urgente nécessité; pour les autres, une simple tenue de camouflage. Illustration à propos du traitement de l'initiative populaire «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (Economie verte)».

Point n'est besoin d'être bardé de diplômes pour comprendre qu'une croissance linéaire ne peut conduire qu'à l'épuisement des ressources naturelles et à la dégradation de l'environnement, ressources et environnement pourtant indispensables à l'activité économique. D'où l'idée d'une économie circulaire où la production minimiserait la consommation d'énergie et de matières premières et les déchets seraient intégralement recyclés.

L'initiative «Economie verte» s'inscrit dans la droite ligne de cette réflexion. Elle invite les pouvoirs publics à fixer des objectifs dans le temps de manière à ce que, d'ici 2050, notre empreinte écologique ne dépasse plus les capacités de notre planète helvétique. Aujourd'hui cette empreinte est près de trois fois supérieure à ces capacités, ce qui signifie que nous vivons aux dépens des générations futures et d'autres régions du globe.

Pour réaliser ces objectifs, la

Confédération reçoit mandat notamment d'encourager la recherche et l'innovation. Et si ces mesures se révèlent insuffisantes, elle peut édicter des prescriptions relatives aux processus de production, aux produits et aux déchets et introduire des incitations fiscales dont le produit n'est pas destiné au budget de l'Etat.

Dans son *Message* aux
Chambres, le Conseil fédéral
partage les objectifs de
l'initiative. Nos modes de
production et de consommation
conduisent à une
surexploitation des ressources
naturelles, admet-il. Et une
meilleure gestion de ces
ressources ne peut que
répondre aux intérêts de
l'économie, poursuit-il.

Mais l'initiative impose un rythme trop rapide qui induirait des coûts élevés. Aussi le gouvernement propose-t-il un contre-projet indirect sous la forme d'une révision de la loi sur la protection de l'environnement. Il s'agit de développer la gestion des déchets et des matières premières, d'améliorer l'efficacité des installations de traitement, de développer les accords volontaires avec les acteurs économiques et l'information des consommateurs.

Au Parlement, le discours introductif nage dans

l'unanimisme vert. Tous les orateurs, jusqu'au dernier des seconds couteaux udécistes, y vont de leur profession de foi écologique. Mais l'initiative n'est pas nécessaire, la Suisse faisant déjà figure de pionnier. Pour le Saint-Gallois Toni Brunner, jamais en reste d'une plaisanterie, on en fait déjà trop: la récupération du papier rencontre un tel succès qu'on doit en incinérer une partie.

# L'écologie du bout des lèvres

Déboule ensuite l'argument standard des porte-voix des milieux économiques: compétitivité et emplois en danger, bureaucratie à l'horizon. Une préoccupation à très court terme puisque cette compétition nous conduira droit dans le mur, nous et nos concurrents. Alors qu'une politique de gestion durable des ressources constitue la seule issue pour une économie du futur, et un avantage concurrentiel pour les premiers partis. C'est probablement ce qu'ont compris Migros et Coop ainsi que d'autres entreprises innovantes, elles qui se déclarent favorables soit à l'initiative, soit au contreprojet. Quant aux craintes exprimées - cette dictature verte qui nous menace -, la majorité parlementaire a-t-elle oublié qu'elle reste maîtresse de la législation d'application?

Reste donc le contre-projet. D'abord accepté du bout des lèvres par le Conseil des Etats dans une version allégée – la démarche mesurée du Conseil fédéral se transforme en petits pas –, il est rejeté par le National auquel se rallie *in fine* la Chambre haute. Le dossier est ainsi bouclé, on peut retirer les tenues de camouflage.

Un <u>premier sondage</u> donne l'initiative assez largement gagnante devant le peuple. Mais rien n'est encore acquis. L'expérience montre qu'en général le camp des partisans d'une initiative se réduit jusqu'au jour de la votation. On sent pourtant l'inquiétude de ses adversaires.

Au sein des organisations économiques, l'unanimité est loin de régner. Si l'Union suisse des paysans préconise le non, elle se garde de proclamer bien haut sa position. Le nouveau directeur de l'Office fédéral de l'environnement est accusé de promouvoir l'initiative: à l'occasion de la Journée mondiale de

l'environnement, il a osé lancer un appel à la modération de notre consommation.

Cette inquiétude se lit également dans le style grossier de la <u>campagne</u> du comité d'initiative, visiblement inspirée par les communicants de l'UDC: dénonciation des «privations massives» – finies la viande, la douche chaude, les vacances... – et de la dictature verte de l'Etat auxquelles nous conduirait l'initiative. Un style qui révèle crûment la faiblesse de leur argumentaire.

## Impôts à taux unique: le cas de Schwyz

La flat tax, une réforme fiscale fondamentale soumise au vote des citoyens-contribuables schwytzois

Yvette Jaggi - 05 septembre 2016 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/29790

Après Obwald en 2008 et Uri en 2009, Schwyz (près de 150'000 âmes) pourrait devenir le premier «grand» canton à envisager l'introduction d'un impôt à taux unique (flat tax) sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques. Les citoyens se prononcent le 25 septembre sur cette importante option, fort discutée.

Le statut fiscal des entreprises, lui, sera fixé une fois connues les dispositions de l'éventuelle RIE III.

En situation traditionnellement difficile, les finances du canton de Schwyz paient le prix d'une politique de concurrence fiscale doublement coûteuse (DP 2101). D'une part, les

rentrées d'impôts ne couvrent de loin pas les charges, même si les comptes ont timidement viré au noir en 2015, en raison du sévère programme d'économies toujours en cours, honoré par l'agence de notation.

D'autre part, la sousexploitation de son potentiel fiscal fait du canton de Schwyz le deuxième plus gros contributeur au titre de la péréquation financière: ses paiements nets pour l'année courante s'élèvent à 1'188 francs par habitant, montant dépassé dans le seul canton de Zoug (2'840 francs), autre champion de la concurrence fiscale intercantonale.

### La réforme mise en paquet

Non sans courage, à six mois des élections cantonales, le gouvernement schwytzois a proposé l'automne dernier le passage au système d'imposition à taux unique (flat tax) dont l'application met en évidence divers avantages par rapport à l'imposition traditionnelle par tranches: transparence accrue, simplification des calculs grâce à la suppression des taux différenciés, de diverses déductions et d'autres ajustements qui peuvent servir d'échappatoires. La progressivité, régulière mais plafonnée, est préservée par l'existence d'une franchise d'impôt.

Le 25 mai dernier, le parlement schwytzois a finalement approuvé un paquet comprenant, outre la révision de la loi sur les impôts cantonaux introduisant la fameuse imposition au taux unique, la modification de diverses dispositions relatives au régime des finances cantonales.

Fixé à 5,1%, le taux unique s'applique pour la part des revenus des personnes physiques dépassant le seuil de 13'200 francs pour les contribuables vivant seul(e)s et le double pour les couples, soit 10'000 francs de plus par personne que dans le système actuel. Pour les contribuables salariés à faible revenu, le seuil du barème est encore plus nettement relevé: à 14'650 francs pour les personnes seules, à 29'220 francs pour les couples sans enfants vivant d'un salaire unique et à 54'510 francs pour les couples avec deux enfants et un seul salaire - de quoi encourager les mères au foyer.

Quant à la fortune, elle est taxée au taux de 1,2‰ dès qu'elle dépasse le million de francs pour les contribuables vivant seul(e)s ou les deux millions pour les couples.

La mise en œuvre des nouvelles dispositions devrait améliorer la situation du ménage cantonal d'un montant total de 130 millions de francs, dont 75 millions provenant de l'imposition des revenus des personnes physiques.

De cette modeste augmentation

de la charge fiscale cantonale, le gouvernement attend des effets doublement favorables. D'une part, elle ne devrait pas remettre en cause cette belle compétitivité qui permet au canton de Schwyz d'attirer les bons contribuables sur son territoire.

D'autre part, en raison de la meilleure exploitation du potentiel fiscal, les paiements compensatoires nets au titre de la péréquation financière, budgétés à 187 millions de francs pour 2017, devraient diminuer. Le gouvernement n'a jamais fait mystère de son intention de réduire sa contribution au financement du système de solidarité intercantonale, à défaut d'en devenir jamais un bénéficiaire net.

Approuvé par 46 oui contre 40 non par le parlement cantonal, le paquet fiscalo-financier n'a pas atteint la majorité des deux tiers des votants et doit donc être soumis en votation populaire obligatoire, agendée pour le 25 septembre.

#### Résistances annoncées

Le scrutin s'annonce difficile. Moins de deux semaines après son entrée au gouvernement, le nouvel élu UDC René Bünter, réputé pour ses propos tonitruants, sonnait la charge contre le fameux paquet, se mettant en opposition par rapport à ses collègues de l'exécutif cantonal et aux députés de son propre parti qui avaient voté en faveur du projet. Dissidences aussi du côté du PDC, qui tient lieu de

«centre gauche» dans l'un des cantons classés parmi les plus conservateurs de Suisse, où le PS et apparentés représentent tout juste 15% de l'électorat. Au total, seul le parti libéralradical, fermement inspiré par la présidente suisse Petra Gössi, soutient unanimement la réforme fiscale.

Les opposants les plus catégoriques au changement de système d'imposition se recrutent tout naturellement à gauche, où l'on se méfie d'une solution tant vantée par le think tank libéral Avenir Suisse. Plus fondamentalement, selon les socialistes, l'idée même du taux unique violerait la Constitution fédérale, dont l'article 127 pose le principe de l'imposition directe déterminée en fonction de la capacité économique. Comme si le relèvement des seuils de barème pour l'imposition des revenus ne constituait pas une prise en compte de la capacité contributive.

Or les chiffres parlent un langage clair. Pour exemple: la personne seule paiera 2'390 francs d'impôt cantonal (taux réel de 3.9%) pour un revenu annuel de 60'000 francs et 4'430 francs (taux réel de 4,4%) pour un revenu de 100'000 francs. Elle n'atteindra le taux dit unique de 5,1% qu'avec un revenu annuel de 543'000 francs. Dans la pratique, il subsiste donc bel et bien une progressivité de l'impôt, mais limitée à un montant plafond.

Moins clairement déterminé, comme à son habitude, le PDC, deuxième parti du canton (22% des voix aux élections cantonales de ce printemps) derrière l'UDC (33%), craint que la réforme fiscale se fasse sur le dos de la classe moyenne. Certes, mais dans une mesure minime, ainsi que le démontre le Conseil d'Etat dans sa réponse fort détaillée à la petite question posée par deux députés socialistes. Et le gouvernement d'ajouter que les hauts revenus et les grosses fortunes passent aussi à la caisse, pour des montants correspondant à leur situation.

Cette observation n'est pas anodine dans un canton comprenant, sur un total de 30 communes, trois qui comptent parmi <u>les plus riches</u> de Suisse. Ainsi, Freienbach, Wollerau et Feusisberg abritent les quatre cinquièmes, soit 439 sur 554, des contribuables schwytzois déclarant un revenu annuel supérieur à un million de francs. Ces privilégiés des bords du lac de Zurich payent ensemble près du quart (24,3%) du total des recettes cantonales de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Des proportions analogues se retrouvent pour l'impôt sur la fortune: quatre cinquièmes, soit 64 sur 78, des contribuables disposant de valeurs totalisant plus de 100 millions de francs, versent presque un tiers (32,2%) du produit cantonal de l'impôt sur la fortune.

Quelle que soit la prochaine décision du peuple schwytzois, le système de l'imposition à taux unique va continuer de faire débat. Dans son Panorama des impôts en Suisse (DP 2058), le professeur Bernard Dafflon envisageait avec une certaine faveur une telle perception, à la fois simple à comprendre et à mettre en œuvre – et pas forcément aussi injuste qu'on le dit.

Il n'en reste pas moins que, même très adouci dans ses effets réels par des barèmes révisés à cette fin, le passage au taux unique brusque, encore et toujours, les convictions profondes de la gauche.

# Education supérieure entre voie professionnelle et voie académique

Encore un effort pour atteindre l'égalité des chances dans la formation

Wolf Linder - 02 septembre 2016 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/29783

Il y a plus de 50 ans, le fameux rapport Labhardt avait sonné l'alarme. La Suisse manque d'ingénieurs, de physiciens, d'enseignants, de juristes et d'économistes constatait-il, et n'utilise pas suffisamment le potentiel des jeunes dans l'éducation supérieure. Une grave lacune pour l'avenir de l'économie, le marché du travail et la compétitivité de la Suisse!

Ce cri d'alarme a produit des

effets. C'est le début de l'engagement de la Confédération dans le soutien à l'éducation tertiaire qui, auparavant, se limitait aux deux Ecoles polytechniques. Incités par la manne de Berne, les cantons ont créé un grand nombre de nouveaux collèges dans leurs périphéries. Les universités cantonales ont connu une expansion et un développement qualitatif considérables. Si, au début des années 1960, la maturité

restait un rare privilège, un tiers des jeunes obtiennent aujourd'hui un diplôme donnant accès à une haute école universitaire, spécialisée ou pédagogique. Ainsi le nombre d'étudiants a crû de 30'000 à 200'000 au cours des 50 dernières années.

La formation professionnelle, elle aussi, a participé à cette révolution du système tertiaire: 50'000 jeunes environ se préparent aux examens fédéraux professionnels supérieurs. Aujourd'hui, la Suisse dispose d'un système tertiaire exemplaire qui, dans des filières différentes et complémentaires, développe les talents et capacités des jeunes.

En 1963, dans ma classe de maturité au gymnase de Saint-Gall, nous étions 13 hommes et 6 femmes. A une exception près, tous les étudiants résidaient en région urbaine et un seul venait d'un milieu ouvrier. Cela correspondait aux constats généraux du rapport Labhardt: les femmes, les jeunes habitant les périphéries rurales et ceux issus des classes populaires avaient moins de chances de se qualifier pour une formation supérieure, représentant un potentiel de matière grise mal utilisé.

Qu'est-il advenu de ce «potentiel mal utilisé»? Pour les deux premiers groupes, on constate une évolution favorable. Dans beaucoup de cantons, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à obtenir le diplôme de maturité. Les jeunes des régions rurales ne sont plus guère défavorisés, grâce à la décentralisation des collèges et des gymnases et à l'amélioration des systèmes de transports publics.

#### Des inégalités persistantes

En revanche, pour les enfants provenant des classes populaires, peu de choses ont changé. Selon les <u>statistiques</u> <u>officielles</u>, plus de la moitié des étudiants universitaires ont au moins un parent ayant reçu une formation académique. On observe une proportion moindre pour les hautes écoles professionnelles et pédagogiques (23% et 32%).

Cet état de fait est lourd de conséquences pour l'accès à la formation supérieure. Les recherches du sociologue Rolf Becker révèlent des résultats surprenants: les jeunes nés en 1985 et provenant de «familles universitaires» ont 5,7 fois plus de chances de continuer leur formation au gymnase que les jeunes ayant des parents de formation moins avancée, respectivement 4,8 et 5,6 fois pour l'obtention de la maturité gymnasiale et pour l'accès aux études universitaires.

Ces différences pourraient paraître normales. Le système de formation repose sur une sélection opérée selon des critères de capacités et de talents spécifiques. Les examens et leurs notes montrent que ces capacités sont distribuées de manière inégale, ce qui pourrait expliquer les différences d'accès à la formation supérieure. Cependant, la comparaison de groupes de mêmes capacités scolaires révèle un effet net et important de la provenance sociale, et cela à toutes les étapes de sélection, de l'école primaire jusqu'à l'université. En clair: la provenance familiale, un critère insignifiant pour une sélection scolaire raisonnable, détermine une inégalité de chances dans le système d'éducation et de formation.

Mais les jeunes talents issus de milieux défavorisés ne sont pas perdus. La maturité professionnelle ouvre de nouvelles portes d'entrée dans le système tertiaire. D'autres trouvent leur chemin dans la formation professionnelle supérieure. La haute qualité de cette formation fait que les jeunes talentueux et capables sont demandés et très bien accueillis sur le marché du travail. Et cela pour une raison évidente: les entreprises ne cherchent pas exclusivement des universitaires, car elles ont besoin de jeunes de vocation non académique dotés de qualifications différentes mais de valeur équivalentes.

Il faut pourtant constater que l'égalité des chances dans le système tertiaire est un mythe. Au point que même ceux que l'exigence d'égalité sociale indiffère devraient se faire du souci. Car la sélection selon le milieu social se fait au détriment de la sélection d'après la capacité et le talent. Ainsi Elsbeth Stern, professeure à l'EPFZ, a constaté que plus d'un tiers des gymnasiens disposait d'un quotient intellectuel insuffisant pour entreprendre des études supérieures.

Bien sûr, les bourses pour les étudiants dont les parents ont un revenu modeste facilitent l'accès au système tertiaire. Mais, le facteur famille ayant déjà produit ses effets, les bénéficiaires ne sont en règle générale pas ceux qui en auraient le plus besoin. Dans la réalité, «l'effet Matthieu» demeure: «On donne à celui

qui a.» (Matthieu 25:29)

#### Que faire?

Alors que la politique officielle se préoccupe de l'égalité entre hommes et femmes, elle ne veut rien savoir de l'inégalité sociale au niveau de la formation tertiaire. C'est une position défendable. Car toutes les entreprises cherchant des professionnels non académiques compétents profitent de ce réservoir de jeunes plus doués que la moyenne qui n'ont pu s'insérer dans la filière universitaire. Mais une telle position doit avouer que le système universitaire reste élitiste et ne correspond pas au choix rationnel scolaire des «meilleurs».

Une autre réponse consiste à s'attaquer au biais de la sélection, soit en vue de contribuer à égaliser les chances, soit à des fins de plus grande efficacité. Cette tâche est difficile Les causes de «l'effet familial» sont multiples et commencent à l'enfance, car en milieu ouvrier règnent souvent des réticences à l'égard de l'éducation scolaire. Ces parents peinent à aider leurs enfants face aux exigences scolaires. Et les mathématiques, domaine où les enfants élevés en milieu relativement peu formé s'en sortent relativement bien, bénéficient d'un indice de pondération moins élevé dans l'évaluation que les disciplines linguistiques, pour lesquelles des parents universitaires présentent un avantage

certain.

Tout cela montre que les améliorations dépendent non seulement d'une politique publique de soutien aux plus désavantagés, mais aussi d'un changement culturel. Si d'autres pays ont fait davantage de progrès pour réduire le facteur familial, il ne faut quand même pas oublier un obstacle spécifique à la Suisse. En effet, pendant des décennies, l'immigration a favorisé l'afflux de travailleurs peu qualifiés. Dans ce domaine, on observe beaucoup d'initiatives d'enseignants à tous les niveaux scolaires qui s'engagent en vue d'améliorer les performances des secondos. Et ils y parviennent souvent, avec l'aide des autorités cantonales en charge de la formation.

## Le marronnier de Shanghai perd ses feuilles

Mesurer, comparer, classer: ne pas pour autant perdre tout esprit critique

Jacques Guyaz - 26 août 2016 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/29758

Le classement des universités – dit de Shanghai – confirme sa place parmi les marronniers de l'été, ces sujets régulièrement repris par les journaux lorsque l'actualité somnole. Il en va ainsi de la rentrée scolaire, les vendanges (toujours prometteuses, même quand le vin de l'année s'annonce comme une piquette) ou l'offre des stations de sport d'hiver.

L'importance accordée par les médias à cette liste est

totalement inepte. Selon ses concepteurs, elle n'a jamais prétendu mesurer la valeur des universités, mais l'écart dans la recherche entre les institutions chinoises et les établissements du reste de la planète.

Le premier <u>classement de</u>

<u>Shanghai</u> a été publié en 2003.

Il se trouve que personne
n'avait eu l'idée d'effectuer ce
type de comparaison et ce fut
un vrai traumatisme lorsque
des hautes écoles se sont

retrouvées en bas du classement alors qu'elles étaient persuadées de leur excellence. Naturellement, les directions des universités ont persiflé et ont joué les indifférentes, mais le choc a été sévère.

En y regardant de plus près, on se rend compte que ce classement mesure exclusivement le niveau de la recherche dans les sciences dures, et en rien l'enseignement, avec en plus un regard largement tourné vers le passé. Ainsi 30% de la note dépend du nombre de prix Nobel ou de médailles Fields travaillant dans l'établissement ou faisant partie des anciens élèves. Or, il est courant qu'un prix Nobel soit attribué plus de dix ans et même souvent beaucoup plus tardivement après la découverte récompensée.

En 2006, DP avait déjà émis de fortes critiques sur ce classement (DP 1707). Un article ravageur dans *Les décodeurs*, un blog publié sur le site du *Monde*, vient à son tour de réduire en charpie ce classement et rappelle qu'en 2009 une évaluation de la

méthodologie utilisée, qui n'a guère changé depuis lors, avait conclu que «le classement de Shanghai est un exercice hâtif, grossier et mal conçu, sans la moindre valeur».

D'autres classements, avant tout anglais, comme QS ou THE ont pris le relais avec des indicateurs beaucoup plus nombreux, une méthodologie plus élaborée et plus sérieuse tenant compte de l'enseignement et non seulement de la recherche. Nous nous en sommes régulièrement fait l'écho (par exemple DP 2098).

Désormais dans toutes sortes de domaines, on mesure, on compare, on classe: les meilleurs restaurants, les meilleures entreprises pour faire carrière, la vie nocturne la plus animée, etc. Certaines de ces listes font appel à une méthode explicite. Elles n'en deviennent pas pour autant très sérieuses, mais il est au moins possible de les contester. D'autres sont opaques, voire carrément malhonnêtes lorsqu'elles reposent sur des clients anonymes.

Il convient de conserver une certaine réserve et son esprit critique face à cette manie du classement. Le rôle des médias consiste aussi à mettre à distance et à prendre du recul, mais le marronnier annuel autour du classement de Shanghai ne rend pas très optimiste.

# La redécouverte d'Elie Gagnebin (1891-1949), géologue, humaniste, ami des arts

Yves Gerhard, Marc Weidmann, Elie Gagnebin, géologue et ami des artistes, Vevey, L'Aire, 2016, 245 pages

Pierre Jeanneret - 24 août 2016 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/29749

C'est une figure importante mais un peu méconnue, voire oubliée, de la vie scientifique et culturelle romande qui est remise en lumière par ses deux biographes.

Né en 1935, Marc Weidmann, docteur en sciences, géologue, cartographe, en assure la partie scientifique. Né, lui, en 1948, Yves Gerhard traite des rapports de Gagnebin avec les écrivains et musiciens. Helléniste, il s'est déjà fait connaître par une belle biographie d'André Bonnard et ses travaux sur Paul Budry. Apparenté à Gagnebin, il a aussi bénéficié de nombreuses sources familiales.

Nous avons donc sous les yeux un travail à quatre mains, avec les inconvénients mineurs (le tronçonnage de la matière) que cette formule peut comporter. L'ouvrage est cependant convaincant et nous rend sympathique ce personnage hors du commun.

Elie Gagnebin naît en 1891 dans la famille d'un pasteur de l'Eglise libre, famille qu'on est tenté de taxer de «mômière». Sa propre vie privée aura deux faces. A la fois celle d'un célibataire endurci, vivant auprès de sa maman jusqu'au décès de celle-ci, et celle d'un esprit résolument indépendant,

caustique, abhorrant le conformisme et la bêtise, porté sur l'amitié... et sur le petit blanc vaudois.

Comme géologue, Gagnebin a mené une carrière en partie universitaire à la Faculté des sciences de Lausanne (professeur dès 1935). Il a été l'élève et le disciple du professeur Auguste Lugeon (1870-1953), une sommité dans l'étude des Préalpes, quasi inconnues jusqu'à ses travaux. Gagnebin lui-même n'a certes pas beaucoup publié, mais il fut un infatigable homme de terrain, également dans les Préalpes. Il a accompli également des missions de géologie pratique (recherche de phosphates, de minerais) en Algérie, au Maroc, au Brésil. Le meilleur de son travail réside dans ses cartes géologiques.

Sans que le savant ne démérite, c'est cependant dans le domaine des lettres et de la musique qu'Elie Gagnebin laisse un nom. Capitales s'avèrent être son adhésion et sa fidélité à la société d'étudiants de Belles-Lettres portant la casquette verte. Celle-ci, selon Paul Budry, «reçoit les têtes affranchies, celles qui se sentent du génie, de la morbidesse, de la modernité, l'horreur des bourgeois, le goût des cravates flottantes, et la vocation de tout ficher en l'air». Elle a marqué de son empreinte des hommes aussi différents que Gaston Cherpillod, Georges-André Chevallaz, Pierre Béguin,

Edmond Gilliard ou encore André Muret.

Alors étudiant, Gagnebin se révèle comme Lecteur inégalé de l'Histoire du soldat de Ramuz, Stravinsky, Ansermet et Auberjonois, lors de l'unique représentation qui a lieu à Lausanne le 28 septembre 1918. Un moment exceptionnel dans l'histoire culturelle romande! Gagnebin, grâce à ses amitiés, fait venir à Belles-Lettres Georges Duhamel, Darius Milhaud, Jean Cocteau, Paul Valéry... En janvier 1949, peu avant sa mort, il sera à nouveau Lecteur, dans Pierre et le loup de Serge Prokofiev.

C'est dire que les goûts de Gagnebin vont vers les arts contemporains, voire d'avantgarde, ceux-là mêmes que des critiques taxaient alors de «bolchéviques». Sur le plan politique cependant, on ne lui connaît pas d'engagements précis, sinon un antifascisme résolu qui l'amènera, en 1937, à protester contre le fameux doctorat honoris causa accordé par l'Université de Lausanne envers ce grand démocrate et pacifiste qu'était Mussolini, récent conquérant de l'Ethiopie!

Puis les auteurs passent en revue les écrivains et artistes qui ont entretenu des rapports plus ou moins étroits avec Elie Gagnebin. On regrettera un peu que ces chapitres prennent parfois l'allure d'un catalogue. Ils nous éclairent pourtant sur une série de personnages et sur Gagnebin lui-même.

Nommons, parmi d'autres, Jean Cocteau, Raymond Radiguet (sur lequel il émet un jugement littéraire d'une singulière perspicacité), Charles-Albert Cingria, Gustave Roud, René Auberjonois et d'autres encore. Il faut souligner sa très grande générosité, y compris financière, dont certains de ses amis ont tendance à abuser.

Yves Gerhard se penche sur les contacts de Gagnebin avec des musiciens. Et là aussi, il surprend par ses goûts d'avantgarde: Stravinsky, Honegger, Darius Milhaud, Igor Markevitch. Enfin il perçoit vite que l'art de Jean Villard Gilles dépasse la chansonnette et les œuvres à contenu local, comme La Venoge, mais que l'on est en face d'un véritable poète qui est en train de renouveler l'art du cabaret.

Sur le plan philosophique – où, reconnaissons-le, sa pensée nous paraît un peu fumeuse – Gagnebin a été un disciple de Jacques Maritain et Emmanuel Mounier. Il fut le cofondateur du groupe *«Esprit»* de Lausanne.

On peut savoir gré aux deux auteurs d'avoir fait renaître de manière vivante, grâce à un rigoureux travail dans les archives, la personnalité et le rôle d'Elie Gagnebin. Celui-ci, au terme de cette étude, apparaît bien comme une figure incontournable de la vie culturelle romande pendant quatre décennies.

Ce magazine est publié par <u>Domaine Public</u>, Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre <u>licence CC</u>: publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur <u>domainepublic.ch</u> pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un <u>don</u>.

#### Index des liens

#### Economie verte: l'esquive comme forme de stratégie politique

https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis402t.html

http://www.alterecoplus.fr/rendre-leconomie-plus-circulaire/2016/08/04-00010767

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/03/01.html

https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2014/1751.pdf

http://www.swissinfo.ch/fre/sondage-ssr--l-%C3%A9conomie-verte-a-le-vent-en-poupe/42385436

http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/chefbeamter-sorgt-mit-aufruf-zum-konsumverzicht-fuer-aerg er/story/16534299

https://www.gruener-zwang.ch/fr

#### Impôts à taux unique: le cas de Schwyz

http://www.domainepublic.ch/articles/28439

http://news.sz.ch/html.cfm?config=2BBC4093-5056-8202-CA04D0FEDBF1EC5A&did=2&lid=1&lg=DE&userLG=DE&newsID=16823&pid=12227

https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/41558.pdf

http://www.sz.ch/documents/Abstimmungsbroschuere\_25\_September\_2016.pdf

http://www.nzz.ch/schweiz/aktuelle-themen/schwyzer-finanzpolitik-neo-regierungsrat-zeigt-sich-13-tage-koll egial-ld.106029

http://www.avenir-suisse.ch/52767/die-vorteile-einer-flat-rate-tax/

https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a127

http://www.sz.ch/documents/KA\_16\_16\_Steuergesetzrevision.pdf

http://www.sz.ch/documents/steuerstatistik\_2012.pdf

http://www.domainepublic.ch/articles/26730

https://www.letemps.ch/suisse/2014/11/14/bernard-dafflon-une-flat-tax-un-taux-unique-entreprises

#### Education supérieure entre voie professionnelle et voie académique

https://www2.unine.ch/unine/page-2045.html

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/22/publ.html?publicationID=6329

http://www.unibe.ch/fak\_humanwis/philhum\_institute/inst\_paed/content/ueber\_uns/personen\_a\_\_z/abs/prof\_dr\_becker\_rolf/index\_ger.html

http://www.ifvll.ethz.ch/ueber-uns/personen/personen-forschung/prof-dr-elsbeth-stern.html

http://saintebible.com/matthew/25-29.htm

#### Le marronnier de Shanghai perd ses feuilles

http://www.shanghairanking.com/fr/aboutarwu.html

https://fr.wikipedia.org/wiki/Classement\_acad%C3%A9mique\_des\_universit%C3%A9s\_mondiales\_par\_l%27u

niversit%C3%A9\_Jiao\_Tong\_de\_Shanghai

http://www.domainepublic.ch/articles/9280

 $http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/08/16/universites-le-classement-de-shanghai-fortement-discute\_4983511\_4355770.html?xtmc=classement\_shanghai&xtcr=1$ 

https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/403993/filename/Shanghai\_JCB\_DB\_PV.pdf

http://www.topuniversities.com/university-rankings

https://www.timeshighereducation.com/world-university-rankings

http://www.domainepublic.ch/articles/28321

#### La redécouverte d'Elie Gagnebin (1891-1949), géologue, humaniste, ami des arts

http://www.editions-aire.ch/details.php?id=1909

http://www.belles-lettres.ch/